

Mesdames et Messieurs les élus,
Madame la Présidente du Conseil d'administration de la CAF des Yvelines,
Mesdames et Messieurs,

Nous le savons la garde d'enfants pour les parents relève souvent d'un parcours du combattant et est une source d'inquiétude majeure.

Beaucoup reste à faire pour que les parents – et en particulier les femmes sur qui repose encore l'essentiel de la charge – puissent disposer du mode de garde qu'ils souhaitent. Selon le Ministère des Solidarités, 56 % des parents gardent leurs enfants à domicile, alors que ce mode de garde n'est le premier choix que pour 36 % d'entre eux. Cela veut dire qu'un tiers des parents sont contraints de garder leurs enfants alors qu'ils ne le souhaitent pas. Inversement, 35 % souhaitent que leur enfant dispose d'une place en crèche, mais moins de la moitié ont réussi à en avoir une en pratique.

Faute de solution d'accueil, une part des femmes persiste à ne pas avoir accès au marché du travail ou doit se contenter d'emplois à temps partiel. Une partie des parents doit travailler de façon décalée pour assurer une garde à tour de rôle.

Cette situation impacte en premier lieu les familles à plus faibles ressources, freine les carrières professionnelles, notamment des femmes peu qualifiées, et pérennise l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Face à ces constats, notre municipalité est intervenue à plusieurs reprises ces dernières années afin de favoriser une solution de garde pour les familles, sur la commune : que ce soit en crèche collective, familiale et aussi en accompagnant le secteur libre avec des micro crèches ou le soutien en locaux pour l'association des Petits pas.

Aujourd'hui, nous renforçons notre offre de service public de proximité, en optimisant l'occupation des locaux pour diversifier encore les possibilités d'accueil et ainsi répondre à la demande d'un plus grand nombre de familles magnycoises. Et nous savons déjà que nous répondons au besoin.

Ce multi-accueil fonctionne depuis le mois de janvier, avec 28 berceaux en accueil familial et 12 berceaux d'accueil occasionnel supplémentaires les lundis et jeudis.

Les 12 places sont déjà occupées à 100%, avec 20 enfants au total qui fréquentent cette structure sur 1 ou 2 jours. Nous avons en parallèle, renforcé le lien avec les équipes du Centre social pour favoriser l'insertion professionnelle des parents. Cela doit d'ailleurs nous permettre de solliciter la labellisation « AVIP » (crèche à vocation d'insertion professionnelle).

Afin de permettre la mise en œuvre de ce nouveau service, nous avons réalisé des travaux pour répondre aux exigences d'un accueil collectif : création d'une kitchenette, d'une buanderie, d'une salle de pause et déplacement de l'espace de change. Ces aménagements bénéficient aux enfants et améliorent également la qualité de vie au travail pour les agents.

Ce projet a été financé à 80% par la CAF que je tiens à remercier très chaleureusement. En effet, aujourd'hui, cet organisme, au-delà d'être notre premier financeur pour l'accompagnement des familles (enfants, jeunes, seniors) et du lien social en général, nous aide en plus sur certains investissements comme celui-ci.

Et nous permet donc d'inaugurer ce multi-accueil Madeleine Brès. Son nom n'a pas été choisi par hasard.

Madeleine Brès est à la fois un symbole du combat pour l'égalité femmes-hommes, de l'émancipation de la femme par la garde des enfants, des progrès d'accompagnement médical des jeunes enfants. Elle a ouvert des portes pour les générations futures de femmes médecins, prouvant que la détermination et la passion peuvent surmonter les préjugés de genre.

Madeleine Brès a en effet été la première femme médecin de nationalité française en 1875. Malgré les restrictions d'accès à l'éducation pour les femmes de son époque, Madeleine Brès a ouvert la voie en entamant ses études de médecine en 1868. Cependant, bien qu'elle ait brillamment obtenu son doctorat en 1875, elle s'est vu refuser l'accès aux concours médicaux en raison de son genre. Il faudra attendre 1886 pour que le concours d'internat soit ouvert aux femmes !

Déterminée à surmonter ces obstacles, Madeleine Brès s'est spécialisée dans la pédiatrie et l'hygiène infantile.

Ses travaux révolutionnaires sur l'allaitement et la pédiatrie ont grandement contribué au développement de l'hygiénisme pendant la Troisième République en France.

En 1885, elle fondait sa propre crèche, sur ses fonds personnels, dans le quartier des Batignolles, où sont soignés et gardés gratuitement les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.

Voici donc Madeleine Brès, qui rejoint notre réseau pour le service public de proximité en soutien aux familles de Magny-les-Hameaux.

Entre Albert Schweitzer, homme universel combattant pour la Paix et engagé pour le « respect de la vie », dont le Centre social et notre pôle médical et paramédical portent le nom ;

Entre Anne Sylvestre, autrice-compositrice-interprète, féministe engagée luttant contre les violences faites aux femmes, les préjugés et les formes de dominations, dont le multi-accueil collectif porte le nom ;

Cet équipement que nous inaugurons aujourd'hui est une nouvelle étape dans notre engagement de mandat pour répondre aux besoins des familles magnycoises. Nous travaillons à présent sur un accueil collectif supplémentaire de près d'une quarantaine de berceaux dans le Centre-Bourg. Ce qui nous permettra d'augmenter largement nos capacités d'accueil.

Nous continuerons en effet d'agir, car nous souhaitons encore avancer pour favoriser l'accès de toutes les familles à une solution de garde, mais aussi à un accompagnement pour l'épanouissement des enfants dès le plus jeune âge.

Bienvenue au multi-accueil Madeleine Brès !